

LE CEFAM, C'EST :

Un modèle académique nord-américain unique en France permettant de valider un diplôme en Business Management ou en Relations Internationales

Un accompagnement académique et professionnel personnalisé

Des partenariats avec des écoles prestigieuses en Amérique du Nord, disposant toutes du label d'excellence AACSB

1500 diplômés à travers le monde

Un tremplin pour préparer nos étudiants à des carrières internationales

Des étudiants disponibles pour des stages de 2 et 6 mois, en France comme à l'international.



POURQUOI SOUTENIR LE CEFAM EN 2025 ?

Le CEFAM est une école qui porte un **projet éducatif unique et professionnalisant depuis 40 ans.**

En tant qu'**association à but non lucratif**, le CEFAM est l'un des rares établissements en France à rester **100 % indépendant financièrement.** Dans ce contexte, votre contribution est essentielle pour soutenir notre modèle économique et garantir la **pérennité de nos projets.**

La taxe d'apprentissage que vous versez au CEFAM constitue un investissement direct dans la **qualité et l'évolution de nos formations.** Grâce à votre soutien, nous avons notamment pu développer notre nouveau programme en **Relations Internationales**, qui vient enrichir notre cursus en **Business Management.**

En soutenant le CEFAM, vous investissez dans la formation de **futurs collaborateurs** capables de contribuer à la croissance de vos activités, tant au niveau local qu'international.

LE CEFAM VOUS ACCOMPAGNE DANS L'AFFECTATION DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2025 :

Natacha LALANDE, Directrice Relations Entreprises

natacha.lalande@cefam.fr Tél. : 04 72 85 72 16 Portable: 06 72 20 70 43



LES REGLES D'OR POUR VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2025 :

1

Je configure MON COMPTE Net Entreprises.fr

- Je me connecte avec le **SIRET** de mon entreprise
- Je choisis "**SOLTéA Employeur**"



NET-ENTREPRISES.FR

2

Je configure mon compte SOLTéA

- Je me connecte sur le compte "Employeur"



3

Je sélectionne l'école bénéficiaire

- Je saisis dans le moteur de recherche : **CEFAM**
UAI : 0693312A



4

Je flèche 100% de ma taxe

- Par établissement = **SIRET : 477 830 582 000 29**



Dates clés

1ère période de répartition

- **26 mai** : Ouverture de SOLTéA pour les employeurs
- **27 juin** : Clôture de la 1ère période de répartition

2ème période de répartition

- **14 juillet** : Début de la 2ème période de répartition
- **24 octobre** : Clôture de la campagne de répartition

Nos étudiants vous remercient pour votre soutien